



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KARIVAL – Constitution de société

Référence : L030719

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 11 avril 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Suivant acte reçu par Me Stéphanie LETURGIE, notaire à Bavay, le 31 mars 2025, a été constituée la société civile dénommée 'KARIVAL' Siège social : PLOUESCAT (29430), 600 Poulhazec. Capital social : mille euros (1.000,00 €), divisé en 200 parts sociales de cinq euros (5,00 €) chacune, numérotées de 1 à 200. Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à PLOUESCAT (29430), 600 Poulhazec ou de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Brest. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommés premiers gérants de ladite société : M. Sébastien ECHELARD, et Mme Christel SOUCHAY, demeurant ensemble à 7021 – HAVRE (Belgique), 1345 B chaussée du Roeulx.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
